

# Communication en Question

www.comenquestion.com

n° 4, Juin / Juillet 2015

ISSN : 2306 - 5184

---

## ENJEUX ET PERSPECTIVES DE L'USAGE DES TIC COMME MEDIAS DE DEVELOPPEMENT RURALE EN CÔTE D'IVOIRE

*Challenges and prospects for the use of ICTs as a rural development  
media in Côte d'Ivoire*

42

---

**Bassémory KONE<sup>1</sup>**

Assistant

UFR. Information, Communication et Arts

Université Félix Houphouët-Boigny

[konebassemory@gmail.com](mailto:konebassemory@gmail.com)

---

<sup>1</sup>Bassémory KONE est Enseignant à l'UFR Information, Communication, et Art de l'Université Félix Houphouët-Boigny (FHB). Il est titulaire d'un doctorat en communication pour le développement de l'Université FHB et il travaille sur les problématiques de l'étude des médias de développement, du genre, de la communication éducative, la communication environnementale et la communication pour la santé.

## **RESUME**

L'émergence et l'expansion des TIC offrent de nombreuses opportunités en termes d'acquisition et de partage de savoirs à l'intérieur d'un pays et avec le monde. La Côte d'Ivoire, à l'instar des autres pays, a entamé sa révolution en la matière. Si l'évolution de l'internet est ralentie à cause de la facture numérique, le développement prodigieux de la téléphonie mobile est à signaler. En plus, la téléphonie rurale, à travers la technologie Code division multiple Access (CDMA), permet de faire passer plusieurs canaux de communication dont le fax, l'internet, la voix etc. et favorise l'accès au TIC. Les "Projet 5000 cyber centres", et le projet "un citoyen, un ordinateur" offrent des opportunités au monde rural afin de réduire sa marginalisation. Par ailleurs, pour pallier le faible taux de bancarisation des ruraux, les services financiers par téléphone portable (*mobile banking*) se proposent comme une alternative incontestable qui favorise l'accès à un compte bancaire, les transferts d'argent, le paiement des factures à moindre frais. Par ailleurs, les TIC favorisent la mutualisation du numérique et la radiodiffusion, média leader en milieu rural à travers les centres multimédia communautaires. Ainsi, grâce aux TIC les liens sociaux sont maintenus avec ceux de la communauté en migration professionnelle. Cette situation ne doit pas occulter le fait que les entraves subsistent. Il s'agit de la traditionnelle question de facture numérique qui continue de creuser la fracture numérique entre citadins et ruraux. A elles, s'ajoutent deux autres : Les liens sociaux *virtualisés* contribuent à réduire les contacts sociaux réels, on ne se parle plus, on ne s'entend plus. Mais on se voit de moins en moins, si ce n'est à travers les webcams, les appels vidéo.

**Mots clés :** Enjeux, Perspectives, TIC, Développement, Rural

## **ABSTRACT**

The emergence and the development of ITs offer many opportunities in terms of knowledge acquisition and sharing inside a country and with other countries. Like most of the countries around the world, Côte d'Ivoire has started its revolution in this field. If the cost of internet connection slows the increase of internet, the rapid growth of rural phone through the technology of Code division multiple Access is a source of relief. It allows the melting of many types of communications such as passer the fax, the internet, the voice. The Project "5000 cyber

centres », and the Project « un citoyen, un ordinateur » offer the rural population the opportunity to reduce its marginalization. Beside, to fight the low rate of banking services for rural populations, people, mobile banking is an undeniable alternative which allows and access to a bank account, to transfer money, to pay bills with fewer duties. In addition, with the Its, it is now possible to use the comminatory multimedia centers to modernize the traditional radio diffusion process. Thus, thanks to the Its, the social links are maintained with the members of the community in professional migration inside the country or abroad. But this evolution should not let forget the drawbacks such as the virtualization of social links.

**Keywords:** Stakes, outlook, ITs, development, rural

## **Introduction**

La situation des TIC en Côte d'Ivoire révèle un contraste entre l'analyse de sa position au plan mondial et des progrès observés au plan intérieur. En 2013 (UIT, 2014, P.11) l'indice de développement des TIC de la Côte d'Ivoire indique qu'elle occupe le 151<sup>ième</sup> rang sur 166 états avec un IDI de 1.80. Le premier pays africain, l'Égypte, est classé 89<sup>ième</sup> avec un IDI de 4,45. Le premier pays ouest africain est le Cap-Vert qui occupe le rang 93<sup>ième</sup> avec un IDI de 4,30. Le dernier pays classé est Africain, la République de Centre Afrique, qui occupe 166<sup>ième</sup> avec un IDI de 0,96. Pour la même période, le secteur des TIC en Côte d'Ivoire a produit un chiffre d'affaires (Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire, 2014, P.1) de plus de 850 milliards de FCFA. Sa contribution au PIB est de 7,3%. Les recettes fiscales ainsi dégagées sont estimées à 100 milliards FCFA. Les emplois directs sont de 4000 et environs 100000 emplois indirects se retrouvent dans le commerce informel. Les investissements réalisés par les opérateurs de téléphonie fixe, mobile et internet en 2012 sont de 137 milliards de FCFA contre 185 milliards de FCFA trois ans auparavant. Les principales activités des TIC sont la téléphonie mobile, la téléphonie fixe et l'Internet.

45

---

L'importance des TIC dans le développement d'un pays est clairement établi. Aussi, le PNUD (Laborde, [www.revue.mshparisnord.org](http://www.revue.mshparisnord.org)) estime-il que « *les pays qui réussissent à tirer le meilleur parti des TIC peuvent espérer enregistrer une croissance économique fortement accrue, une protection sociale considérablement améliorée et des formes de gouvernement plus démocratiques* ». Cette interpellation ne va pas sans poser la question de la prise en compte de la zone rurale dans les programmes de développement des TIC en Afrique, dans le cadre d'un développement inclusif, dans un environnement où radio diffusion constitue le principal canal des populations et celles résidant en zone rurale en particulier (1/4 dispose d'un poste de radio). La marginalisation des populations rurales risque de provoquer une mauvaise planification du développement des TIC. La facture numérique creuse l'écart entre les zones urbaines et les zones rurales est un indicateur inquiétant qu'il est opportun de corriger si l'on veut assurer un développement inclusif.

Alors, quelles peuvent être les contributions des TIC au développement rural en Côte d'Ivoire ? Dans le milieu rural, dominé par la radiodiffusion, comment positionner les TIC comme média alternatif au regard des enjeux économiques, sociaux environnementaux de leur expansion en Côte d'Ivoire ? Quels sont les perspectives de la prise en compte des TIC dans l'économie rurale et sa mutation vers une économie plus moderne ?

Cet article porte sur l'étude des médias développement, principalement sur celle de la contribution des TIC en tant que média du développement rurale en Afrique. Il vise, d'une part, à montrer que la diffusion des TIC dans le monde rural est susceptible de favoriser le développement économique, social et culturel. D'autre part, l'appropriation des TIC par les populations rurales peut favoriser une meilleure prise en compte de leurs préoccupation et priorités dans le processus de développement de la Côte d'Ivoire.

La constitution des sources documentaires s'est faite à partir des axes de réflexion suivants : le développement rural en Côte d'Ivoire, les enjeux et les perspectives des TIC. Il s'est agi de porter une analyse à la fois qualitative et quantitative à partir des sources documentaires composées de données statistiques nationales et internationales. Au plan national, le recueil documentaire a porté sur les informations contenues dans les documents physiques et en ligne de l'Autorité de Régulation des Télécommunications/TIC de Côte d'Ivoire, du Ministère des postes et des TIC, le Plan National de Développement, le Document Stratégique de Lutte contre la Pauvreté, des différents opérateurs du secteur des TIC.

Au plan international, les sources de données secondaires consultées à la fois en ligne et physiquement, sont celles de l'IUT, l'Unesco, la BCEAO, le programme Mobile MONEY FOR THE UNBANKED. En plus de ces données statistiques, l'analyse s'est faite sur la base de documents scientifiques, particulièrement des thèses et des articles universitaires.

## **1. Situation des TIC en Côte d'Ivoire**

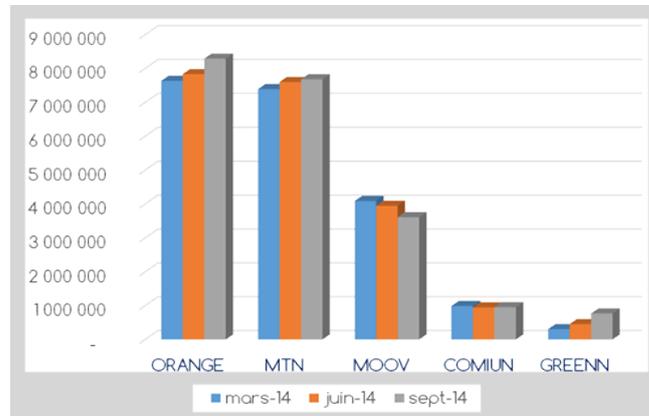
La régulation du secteur des TIC est du ressort de l'Autorité de régulation des télécommunications/TIC (ARTCI). Créée sous les cendres de l'agence de télécommunication de Côte d'Ivoire par Décret n° 2012-293 du 21 mars 2012 à l'issue de la fusion du Conseil des Télécommunications de Côte d'Ivoire (CTCI) et de l'Agence des Télécommunications de Côte d'Ivoire. Elle est une autorité administrative indépendante dotée de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Les missions de l'ARTCI sont déterminées par l'ordonnance n°2012-293 du 21 mars 2012. Ainsi, les missions de régulation sont exercées par l'ARTCI de façon indépendante, impartiale et transparente. Les titres II, III, IV, V, IX confère les prérogatives et les principales missions de l'ARTIC. Elle a pour missions de définir et proposer la politique de développement en matière des TIC, d'assurer la promotion et la vulgarisation des Technologies de l'Information et de la Communication sur le territoire national.

En Côte d'Ivoire, l'accès à internet est favorisé par quatre opérateurs. Il s'agit d'Aviso(CIT), Afnet (MTN), Vipnet (Afrique Technologies), Africaonline (Afrique Technologies), Alink (Atlantique Telecom). Avec un taux de pénétration (CCI –CI, 2014, P.1) de 4,4% en 2012 produit un chiffre d'affaires de 27 milliards grâce aux 119 526 abonnés que se partagent les différents acteurs du secteur. En volume d'investissement l'internet représente 3 milliards et permet d'employer directement 166 personnes. Plus de 800 cybercafés et de points d'accès Internet. Le nombre d'abonné est un indicateur qui permet difficilement d'estimer précisément le nombre d'utilisateur d'internet. Compte tenu du coût d'abonnement ADSL, l'on constate le développement d'une forme de sous location de l'internet. Moyennant un ticket d'accès de 10 000 à 15 000 francs et une contribution mensuelle de 5000 Frs des sous utilisateur se connecte via l'abonnement d'un abonné officiel. En plus de cette pratique, nombreux sont les usagers qui attendent d'arriver sur leur lieux de travail pour profiter de l'abonnement corporate. Il y va de même pour les étudiants qui utilisent les connexions wifi de leurs établissements de formation. Mais avec le développement de réseau de câble sous marin (en 2012 de la côte ouest africaine est desservie par

principalement cinq câbles sous-marins :SAT3, MainOne, GloOne, WACS et ACE) et le développement du réseau de fibre optique de l'Afrique de l'ouest, les perspectives d'évolution des TIC sont réelles. *Quelle est la situation du développement de la téléphonie mobile ?*

Le secteur de la téléphonie mobile représente, de loin, le secteur des TIC le plus dynamique. En 2012(CCI 2014, P.1), Il représente à lui seul 18.099.532 abonnés ; soit un taux de pénétration de 78% contre 1,2% pour le secteur du téléphone fixe. Le chiffre d'affaire global du secteur est de 692 milliard de francs CFA. En termes d'emplois directs, ce secteur emploi 2531 personnes contre 974 pour le secteur de la téléphonie fixe. L'investissement réalisé sur la période dans le secteur de la téléphonie mobile est de 113 Milliards contre 22 milliards pour le secteur de la téléphonie filaire. Le parc d'abonnés est en constante. Entre 2012 et 2014, il est passé e 18.099.532 à 21.217.947; soit un taux de progression de 85.30%. Au cours de l'exercice 2014, cette dynamique de croissance s'observe de façon trimestrielle.

48



Graphique 1: Evolution du parc d'abonnés par opérateurs mobile de mars à septembre 2014 (Source ARTCI, 2014)

Cinq principaux opérateurs (ARTCI 2014, [www.artci.com](http://www.artci.com)) se disputent le marché. Le 30 septembre 2014 avec un parc total d'abonnés estimés à 21 293 975 par l'ARTCI, le leader du marché est Orange avec 8 289 722, soit 39% ; il est suivi de MTN avec 7 680 372, soit 36% ; ensuite vient MOOV avec 7 680 372, 17% enfin

green 764 9463, soit 59% (ce classement ne prend pas en compte COMIUM pour des raisons de non disponibilités des informations la concernant). Pour la même période, sur un taux de pénétration global de 85,86% ces quatre opérateurs relativement ont des taux de pénétration du marché de 33,43% ; 30,97 ; 14,55%, 3,08% . On y ajoute celui de COMIUM qui est 3,84 % . La structure par type d'abonnement laisse apparaître la suprématie des clients prépayés sur tous les autres types de clients. Ils représentent 99,64% contre 0,36% pour les clients post payées.

## **2. Les principaux enjeux des TIC dans le développement rural**

Le développement rural se traduit en Côte d'Ivoire par la mise en œuvre de la politique de décentralisation depuis 1980. Ce choix vise à permettre aux populations directement concernées de participer concrètement à la gestion des affaires locales et à la prise en main de leur développement. Au plan démographique, la Côte d'Ivoire est caractérisée par un fort taux d'urbanisation de 43% . Avec une forte concentration des populations à Abidjan, capitale économique. Cette ville abrite à elle seule 18,7% de la population totale et 44,1% de la population urbaine totale.

Malgré cette forte pression urbaine globale, il n'en demeure pas moins que les populations rurales constituent le socle du développement de la Côte d'Ivoire. Les 57% ruraux sont occupés dans le secteur primaire. Le secteur, principalement agricole contribue en 2012 à 24,3% du PIB et procure 75% des revenus non pétroliers (11FED P. 9). Il emploie 68% de la population active totale(PND). Cette contribution importante au développement économique au plan national, ne se traduit pas par une transformation qualitative et quantitative pouvant conduire au bien-être des populations rurales. La zone rurale demeure celle qui profite le moins de progrès économique qu'elle a contribué principalement à produire.

En effet, le profil de pauvreté de la Côte d'Ivoire (DSRP, P.6) laisse apparaître que les ¾ des pauvres se trouvent en zone rurale en 2008. Alors que pour la même période le taux de pauvreté à

Abidjan est estimé à 21,02%. Il apparaît également que l'implication des élus locaux et des populations locales au développement rural se manifeste par les écueils suivants (PND, P.34) : la faible participation des jeunes, des femmes et des médias au processus de développement ; la faible application par les élus locaux de l'obligation de rendre compte et ; la maîtrise approximative des collectivités locales dans l'appréciation des questions relatives au foncier rural. En quoi les TIC peuvent-elles contribuer à favoriser l'accès à l'information nécessaire au développement rural dans un environnement rural marqué par la suprématie de la radio diffusion?

## **2.1 TIC, Moyen d'accès à l'information et de diffusion des innovations**

De façon générale, en Afrique le principal média de diffusion de l'information est la radiodiffusion. Il ya plus de 200 millions de poste de radio en Afrique contre 62 million de postes téléviseurs et 1,7 million d'abonnés à internet en 2002 (UIT, [www.itu.int/newsroom/release/2003/30-fr.html](http://www.itu.int/newsroom/release/2003/30-fr.html)). Cette forte implantation de ce média s'explique par son accès facile en termes de coût d'acquisition et de possibilité d'être capté dans les régions les plus reculées. Ajouté à cela, la production d'émissions radiodiffusées est peu coûteuse et la transmission d'émission souple et accessible aussi bien aux illettrés qu'aux alphabétisés.

Comment dans un environnement rural où règne la radio diffusion les TIC peuvent-elles favoriser l'accès à l'information ?

Le développement des centres multimédia communautaires est une opportunité de mutation de la radio diffusion communautaire vers les TIC. Le CMC est une radio communautaire qui possède un télécentre collectif. Le dispositif nécessaire à la mise en service d'un télécentre CMC est composé d'un équipement de radiodiffusion avec un émetteur de 250 W, cinq ordinateurs connectés à internet, une imprimante, un scanner, un appareil photo numérique, un téléphone, un faxe et un et photocopieuse. Ces centres favorisent l'accès aux programmes de radio diffusion, de l'information en ligne via internet. La communauté peut

produire elle-même des contenus multimédia, mettre en place des bases de données communautaires, une forme de mémoire collective composée des savoirs et savoirs faire communautaires. Le coût moyen d'installation de CMC est estimée à (UNESCO, CMC [www.unesco.org](http://www.unesco.org)) 15 000 USD, soit environ 7,5 Millions de francs CFA.

L'un des défis majeurs auxquels les promoteurs des TIC se trouvent confrontés est celui de la facture numérique qui creuse l'écart des possibilités d'accès entre les ruraux et les citadins. Les zones rurales sont souvent dépourvues de l'électricité nécessaire à l'utilisation des TIC et quand l'électricité existe, le coût de l'électricité limite les possibilités d'accès. En Côte d'Ivoire, le taux de localités électrifiées est de 33% et 75% des ménages n'ont pas accès à l'électricité (Ministère du plan, 2011, P.55). Ces difficultés d'accès sont plus sensibles en milieu rural et en zone périurbaine. Le coût d'accès à l'internet est prohibitif en Afrique en général. Pour l'IUT (IUT, 2013, P 29-31), sur dix pays où la connexion filaire 256 Kbit/s coûte le plus chère dans le monde, huit se trouvent en Afrique au sud du Sahara.

La comparaison de la connexion internet filaire haut débit et le salaire minimum laisse apparaître que les tarifs sont deux fois plus élevés en Afrique du sud, au Sénégal et presque trois fois plus élevés en Côte d'Ivoire. Cette situation s'explique par l'insuffisance des investissements dans les télécommunications, les conditions économiques de marché insuffisantes, l'insuffisance de compétition sur certains secteurs (le secteur de la téléphonie fixe en Côte d'Ivoire et la situation quasi monopolistique d'AVISO dans l'ADSL), les coûts de la connexion internet internationale. L'analyse des tarifs collectés auprès des opérateurs du secteur confirme cette tendance haussière des tarifs pratiqués en comparaison du salaire minimum.

Le salaire minimum inter professionnel garanti est passé en 2014 de 36.607 à 60.000FCFA, soit une augmentation de 23 393 FCFA. Les tarifs pratiqués par les opérateurs pour l'acquisition de l'équipement ADSL est de 35000 F Cfa/ 45 000 F CFA chez VIPNET ; Chez AVISO, la livebox2 est à 55000 F CFA, la Livebox 2 hors pocket est de 45000 F CFA. Chez AFNET la cle V 3000 est à

29000 F CFA, La Wibox à 79 000 F CFA et la Wifi pocket est à 99 000 F CFA. Le tarif de l'abonnement mensuel varie entre 9000 frs pour 4 Go (Afnét) et 250000 F CFA, pour 39000 f CFA pour 50 Go, soit respectivement 15% et 65% du SMIG. Une des solutions réside dans la construction d'infrastructures dans le domaine des TIC et la promotion des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Cette mission est confiée à l'Agence nationale du service universel des télécommunications (ANSUT).

A l'aide de la technologie Code division multiple Access (CDMA), cette agence entend faire passer plusieurs canaux de communication dont le fax, l'internet, la voix... sur la même fréquence porteuse. Cette technologie permet à plusieurs liaisons numériques d'utiliser la même fréquence porteuse. Elle permet deux types de connexions internet. Il s'agit d'une connexion bas, débit pouvant atteindre 256 kbit/S et l'Evolution Data Optimized qui peut atteindre un débit supérieur ou égal à 2 Mbit/s. Surtout, le « projet 5000 cyber centres » conduit par l'ANAST devrait permettre de créer 5000 cybercentres communautaires dans les villages de plus de 500 habitants pour désenclaver les zones rurales et amener les populations à s'approprier les TIC. Avec le projet « un citoyen, un ordinateur » elle entend équiper Cinq cent mille familles de kits composés d'un micro-ordinateur avec accès à l'internet en 2015.

## **2.2. TIC, espace de socialisation, de resocialisation et de mobilisation communautaire**

La vie en communauté est le cadre de la socialisation des individus qui font partie d'un groupe social de façon génétique ou par adoption. Les différentes mutations sociales qui surviennent au sein d'un groupe social du fait des différents flux liés à la migration économique à l'intérieur d'un même pays ou à l'extérieur du pays constituent des risques de rupture de liens sociaux avec la communauté originelle. La solidarité mécanique (Durkheim, cité par NISRINE ,2012 ; P102.), liée à la ressemblance des individus dans un groupe homogène, se trouve souvent ébranlée. Elle fait souvent place à la solidarité organique, qui elle se fonde sur la complémentarité des fonctions spécialisées

au sein d'un groupe différencié. Dans cette évolution, de nombreux membres de la communauté originelle se trouvent désorientés, marginalisés et en rupture communautaire. Cela s'explique soit par la migration professionnelle prolongée, soit la migration foncière agricole, soit l'expatriation prolongée, soit la rupture de lien générationnel...La resocialisation devient donc le retour vers la communauté originel, la réappropriation des valeurs, des us et coutumes communautaires, l'implication communautaire, une forme de retour aux sources, en qualité d'agent de développement communautaire.

Par les TIC, le contact peut être rétabli de façon pérenne non seulement avec les membres de la communauté présents dans l'espace géographique rural, mais aussi avec ceux de la communauté en rupture de lien avec celle-ci. Car, « *une des propriétés de TIC est de modifier les rapports des individus à l'espace et au temps* » (NISRINE, 2012, P.88). L'éloignement géographique peut être ainsi rompu. Ceux de la communauté en rupture de liens sociaux peuvent, de ce fait, renouveler les liens communautaires et se réappropriier l'espace communautaire transterritorial et réduire leur marginalisation sociale.

Le développement rural participatif tel que pratiqué en Côte d'Ivoire, s'illustre par la participation des populations à travers des projets et programmes .Il s'est amorcé depuis 1974 avec le Fonds Régional d'Aménagement Rural (DSLIP 2008, P. 31) avec la réalisation de plus de 15 000 projets d'équipement collectifs et plusieurs ouvertures et reprofilage de pistes rurales. Dans la même mouvance, les mutuelles de développement ont été créées dans les régions, les villes et les villages. Il s'agit de regroupements des ressortissants de ces différentes agglomérations en migration professionnelle, cadre ou non cadre qui se donnent pour objectifs de contribuer au rassemblement « *des fils et filles de la région* », selon l'expression consacrée, en vue de participer, appuyer les projets collectifs. Ici la question est de savoir, vu le faible taux de couverture de l'internet en Côte d'Ivoire, les disparités d'accès entre les zones rurales sous-équipées et les grandes villes, principalement Abidjan où l'accès est favorisé ; la facture numérique qui a pour corolaire la fracture numérique ; comment

les communautés rurales peuvent-elles s'approprier les TIC et les réseaux sociaux ?

L'alternative première est la création de page facebook pour les mutuelles de développement. La page facebook est le Moyen le plus adapté pour une institution d'être présente sur facebook. Un profil sert aux personnes, une page à un intérêt commun. Une page est publique et mieux indexée par les moteurs de recherches sur le web. Ces mutuelles sont généralement localisées dans les grandes villes, surtout à Abidjan où l'accès à internet n'est pas un problème. Pour les populations rurales, le téléphone mobile est le moyen le plus indiqué. Surtout, avec le développement des Smartphones, l'accès à internet est favorisé par l'achat de pass internet prépayés. Outre les pass internet, les appels vocaux ou l'usage des SMS sont des solutions de maintien du lien social. Dans le cadre du développement rural, les TIC sont utilisées pour convoquer des réunions, annoncer des nouvelles bonnes ou mauvaises, inciter les communautés à participer à la réalisation des projets communautaires d'envergure ou dimension réduite.

L'un des aspects fondamentaux du développement rural réside dans la capacité d'une communauté à mobiliser l'épargne, à travers les circuits financiers formels, en vue de contribuer au financement des projets à caractère individuels et communautaires. Comment les TIC peuvent-elle aider à la bancarisation en lieu rural ?

### **2.3. TIC, alternative au faible taux de bancarisation en milieu rural et de sécurité monétaire**

Assurer le développement rural revient à mobiliser des ressources de diverses natures en appui aux projets de développement rural. Il va sans dire que la principale ressource à mobiliser est la ressource financière. Celle-ci est le levier des ressources matérielles, humaines. La situation de la bancarisation dans la zone UEMOA qui regroupe 94 Millions d'habitants est faible. Il est de 15% en 2011 (Banque de France, 2011). Celui de la Côte d'Ivoire, bien que passé de 5 % en 2004 à 12 % en 2012 reste faible. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette situation. En effet, En Côte d'Ivoire, la zone rurale agricole a été marquée par deux

expériences de faillites bancaires (Banque National du Développement Agricole dans les années 80, puis Banque de Financement de l'Agriculture en 2014) qui ne militent pas forcément en faveur d'un mouvement de capitaux ruraux, de l'épargne rurale vers les banques. En plus, les balbutiements de la banque postale (Caisse d'Epargne des Chèques Postaux), l'éloignement géographique des banques traditionnelles qui se situent pour la plupart en zone urbaine ne favorisent pas les transactions financières des ruraux. Les microfinances se sont développées comme solution à la faible bancarisation en milieu rural. Ce secteur est en progression constante depuis son apparition dans les années 90.

L'épargne totale collectée est de 61 milliard en 2005 à 85 milliard en 2007, soit un taux de progression de 71,76. Mais le taux de pénétration, surtout en milieu rural est de 16,5% (Ministère du plan, PND). Sur la période de 2006 à 2010, le nombre de clients est passé de 684.856 à 1.025.212 ; soit une progression de 149,69%. Les dépôts collectés de 72.9 milliards de FCFA à 90.1 milliards de FCFA ; soit une progression de 123,59%.

Concernant l'encours de prêts consentis, il est passé de 24.1 milliards de FCFA en 2006 à 25.9 milliards de FCFA en 2010. Le nombre d'institutions est passé de 93 en 2006 à 84 institutions, représentant 217 caisses de base en 2010 (APSF, la microfinance en Côte d'Ivoire, [www.Apsf.ci](http://www.Apsf.ci)). La répartition géographique des institutions de micro financé présente des disparités énormes : 53% dans la **région du Sud**, le Centre 20.6%, l'Est 8.3% et Nord, 7.8%. Ces disparités se ressentent également entre la zone rurale et la zone urbaine avec respectivement 30% et 70% des Institutions de Micro Finance. Cette faiblesse s'explique par une défaillance dans la sécurité de l'épargne, le non remboursement des fonds en cas de faillite et l'insuffisance de qualification du personnel.

Face à un faible taux de bancarisation et l'exclusion de facto des populations rurales, comment procéder à l'inclusion financière de ces populations dans le système de gestion financière moderne et formel ?

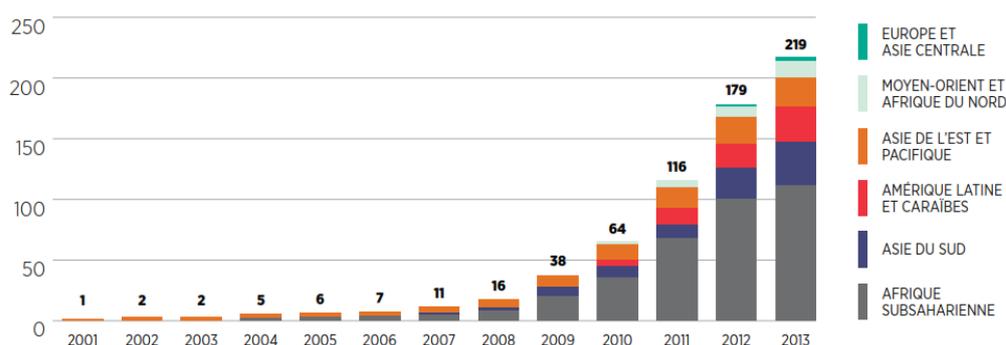
Pour assurer l'inclusion financière, des partenariats « pourraient être noués entre les institutions financières formelles que sont les

institutions de micro finance ou des banques classiques avec des opérateurs de technologie ou des opérateurs de téléphonie mobile » (Riquet Bamba, cité par Kamagaté I., 2014). Dans l'espace UEOMA, les services financiers par téléphone sont régies par les dispositions de règlement n°15/SP/2002/CM/UEMOA du 19 septembre 2002 relatif aux systèmes de paiement dans la l'UEOMA. Ce cadre réglementaire est renforcé en 2006 par l'Instruction du gouverneur N°01/SP/2006 du 31 Juillet 2006 relative à la monnaie électronique et aux établissements de monnaie électronique.

Dès lors, les acteurs bancaires et non bancaires qui offrent des services basés sur la monnaie électronique sont autorisés à exercer après avoir obtenu un agrément en qualité de banque ou d'établissement de monnaie électronique. Ce qui donne la possibilité aux services financier décentralisés, aux opérateurs de télécommunication et les sociétés commerciales d'offrir des services de mobile banking. Le mobile banking se définit comme un service permettant depuis le téléphone mobile d'alimenter directement son compte bancaire et de faire des achats, des transferts de fonds ou de réaliser des opérations bancaires. Cet outil est une opportunité de formalisation des opérations financières et de bancarisation des populations rurales quant on sait déjà en 2009<sup>2</sup> le réseau de téléphonie mobile couvre 54%de la population sur l'ensemble du territoire, 31% dans les zones rurales et 99%dans les zones urbaines. En 2011, la première entreprise ivoirienne autorisée à opérer dans ce domaine est CELPAID. Cette structure a pour concurrent direct mobile banking qui a pour fournisseur QUASH SERVICES qui débute ses activités en Novembre 2013.

En Côte d'Ivoire, les services mobiles banking par les opérateurs mobiles ont débuté en décembre 2008 avec Orange à travers son service Orange money en partenariat avec la BICICI filiale de BNP PARIBAS. En octobre 2009 MTN lui emboite le pas en lançant en collaboration avec le SGBCI filiale de la société générale. En partenariat avec la BIAO, MOOV, en janvier 2013, lance à son tour son service de mobile banking nommé FLOOZ.

Le mobile banking est une véritable révolution en Côte d'Ivoire. L'Afrique au sud du Sahara est la partie du monde où l'on observe la plus grande dynamique en matière de mobile banking. Avec 52% des services actifs.



Graphique 2 : Nombre des services actifs d'argent mobile par région 2001-2013, fin d'année (source Pénicaud P. et Katakam A., 2013)

La société financière internationale (SFI), pour la même période estime que la Côte d'Ivoire a le plus grand service financier mobile dans l'espace UEMOA (Kamagaté D). Le nombre de circuit de distribution en Côte d'Ivoire est estimé à 4000, en agence et hors agence, 4 millions de personnes ont souscrit aux différents services financiers mobiles. Ce qui fait de la Côte d'Ivoire un pays de référence en la matière.

#### **2.4. TIC VERTES, Moyen de préservation de l'environnement et de développement durable**

Les enjeux du développement durable résident dans la préservation de la nature, de la biodiversité pour les générations actuelles et futures. Par le concept de TIC verte. Il s'agit de prévenir les affres de la révolution industrielles sur la nature qui se traduit par l'émission non contrôlées de CO<sub>2</sub> avec pour corolaire réchauffement, climatique. Il revient donc à orienter la réflexion et les usages des TIC dans le sens d'assurer la veille en

vue de développer les TIC à de faibles impacts sur l'environnement.

En matière de développement durable locale en Côte d'Ivoire, les déficits restent énormes et se traduisent par cette interrogation : Comment maintenir le développement durable quand on sait la dépendance de population rurale vis-à-vis des produits de la nature pour assurer leurs besoins en énergie, en alimentation et même en santé ?

La couverture forestière est estimée à 14 096 471 (DSLP, 2008, P56). La forêt reste essentiel dans la préservation de l'équilibre écologique et la réalisation de l'OMD 7, c'est-à-dire Assurer un environnement durable d'ici 2015. Dans un contexte (11<sup>ème</sup> FED, P.10) marqué par une forte croissance démographique (3,3%), les déficits vivriers chroniques pour les pays du sahel, qui appellent à une solidarité régionale, une flambée des prix des produits alimentaire, qui fragilise le pouvoir d'achat des populations mondiales, une augmentation des impacts potentiels des changements climatiques sur l'environnement.

De l'aveu des gouvernants dans le cadre de la mise en œuvre de l'OMD 7, « *la cible de 20% (6 450 000 ha) relative à la proportion des zones forestière sera atteint à l'horizon 2015* » (PND, P. 124). Cette dégradation est la conséquence de l'infiltration agricole (40 à 50% de l'Aire de la forêt). La pratique de l'agriculture extensive, prélèvement de bois de cuisson et de chauffe. L'utilisation des produits issue de la forêt reste la principale source d'énergie des populations rurales. Selon l'IUT, l'utilisation du téléphone mobile par vidéo conférence a fait économiser 13 500 vols. Ce qui a permis de réduire de 5000 tonnes les émissions de CO<sub>2</sub> à travers le monde. Pour résoudre les problèmes liés à l'accès à l'électricité, indispensable pour l'utilisation des TIC, les gouvernants pourraient se tourner vers les énergies renouvelables particulièrement l'énergie solaire.

## **Conclusion et perspectives**

En dépit d'une position au plan mondial faible et son indice de développement des TIC bas, la Côte d'Ivoire a entrepris des efforts considérables en matière de développement des TIC, de manière à intégrer les populations rural dans les mutations technologiques engendrées par celles-ci. Si au niveau de l'internet, de nombreux efforts restent à faire, le secteur de la téléphonie constitue un réel motif de satisfaction. L'explosion du téléphone mobile facilite le maintien des liens sociaux entre membres des communautés rurales et entre les ruraux et les citadins et l'étranger. Cela contribue au désenclavement des populations rurales au-delà de la dimension purement spatiale. Les TIC à travers le centre multimédia communautaire élargie le champ de l'impact des radios rurales.

L'initiative et la mise en œuvre de la technologie Code division multiple Access (CDMA), favorise l'accès à plusieurs canaux de communication tels que le fax, l'internet, la voix. Les "projet 5000 cyber centres" et "un citoyen, un ordinateur" s'ils sont conduits à leur terme permettront de créer 5000 cybercentres communautaires dans les villages de plus de 500 habitants pour désenclaver les zones rurales et amener les populations à s'approprier les TIC. Surtout, ils permettront d'équiper Cinq cent mille familles de kits composés d'un micro-ordinateur avec accès à l'internet en 2015. Le développement du mobile banking à l'initiative de la BCEAO, reste une solution à la faible bancarisation en zone rurale. Grâce à ses service de création de compte quasiment sans frais de tenue de compte, la possibilité de disposer de son épargne en tout temps et en tout lieu, le transfert d'argent, le paiement de factures permet de lever les inquiétudes face aux mauvaises expérience de la BNDA et de la BFA. Ces perspectives offertes par les TIC ne doivent pas occulter les difficultés qu'elle engendre dans leur sillage. Les liens sociaux ainsi « virtualisés » contribuent à réduit les contacts sociaux réelles, on ne se parle plus, on ne s'entend, plus mais on se voit de moins en moins, si ce n'est à travers les webcams, les appels vidéo.

## Bibliographie

Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire (2014), Fiche sectoriel : Les TIC en Bref, Brochure, disponible en ligne URL : A mettre le lien exact <http://www.cci.ci/fiches-sectorielles/661-la-fiche-sectorielle-de-la-filiere-tic> —(Consulté le 10 Février 2014)

Cishahayo, F. (2012), *Communication, développement et appropriation des médias émergents en Afrique francophone subsaharienne : Approche critique*, Thèse de doctorat, Université de Montréal, Département de communication, Faculté des arts et des sciences.

Institut Panos Afrique de l'Ouest (2007), *Enjeux et usage des TIC en Afrique : Les médias entrent dans le débat*, Dakar, MAISON DE PUBLICATION.

IUT (2013). *Etude sur la connectivité internationale d'internet en Afrique subsaharienne, environnement et réglementaire et commercial*, Genève : MAISON PUB.

KAMAGATÉ, I. (2014). »Inclusion financière: Un mécanisme pour accroître le taux de bancarisation" in *Fratmat.info*, : <http://www.fratmat.info/economie/item/13374> (Consulté le : 01/03/2014)

KRA,R. (2013). "Communication et développement local : la contribution des technologies de l'information et de la communication (TIC) a la gouvernance locale" in *Communication en Question*, Premier semestre, Vol. 1, n° 1, Janvier / février 2013, <http://www.comenquestion.com/numero1%20COMENQUESTION/COM20>. (Consulté le : Consulté le : 12/02/2014)

LABORDE Amélie, Mettre les nouvelles technologies au service du développement : une analyse critique des discours du PNUD, [www.revue.mshparisnord.org](http://www.revue.mshparisnord.org) (Visité le 28 février 2015)

Ministère du plan (Décembre 2011), Plan National de Développement 2012-2015, 124 p.

Ministère du plan (Mars 2012), Plan National de Développement 2012-2015 Tome I Résumé analytique, 59 p.

Ministère du plan (septembre 2008), Document stratégique de réduction de la pauvreté 2009-2013 (version provisoire), 129 P

MOBILE MONEY FOR UNBANKED (2013) : les services financiers mobiles destinées aux personnes non bancarisés en 2013, Point sur le secteur, LONDRE 65 p.

NISRINE Zammar (2012), Réseaux sociaux numériques : Essai de catégorisation et de cartographie des controverses Thèse de Doctorat Mention sciences de l'information et de la communication, université de RENNES 2, P.88

République de Côte d'Ivoire (Janvier 2009), Document stratégique de réduction de la pauvreté : Stratégie de relance et de réduction de la pauvreté, 180 P.

---

61

République de Côte d'Ivoire, Union Européenne, 11°Fonds Européen de développement, programme indicatif nationale pour la période 2014-2020, 37 P.

UIT (2014), Rapport : Mesurer la société de l'information 2014, Résumé analytique, Genève-Suisse